



HAL
open science

Lexique et compétence lexicale dans l'enseignement secondaire en Tunisie

Arij Mohsni

► **To cite this version:**

Arij Mohsni. Lexique et compétence lexicale dans l'enseignement secondaire en Tunisie. Contextes Didactiques, Linguistiques et Culturels, 2023, 1 (1), pp.PP : 17-33 ISSN : 2992-0418. <hal-04602740>

HAL Id: hal-04602740

<https://hal.science/hal-04602740v1>

Submitted on 12 Jun 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Copyright - All rights reserved

Lexique et compétence lexicale dans l'enseignement secondaire en Tunisie

Lexicon and lexical competence in secondary education in Tunisia

Arij MOHSNI
Institut Supérieur des Langues de Tunis / Tunisie
Laboratoire LDC (ISSHJ, Université de Jendouba)
mohsniarij@gmail.com

Reçu: 04/04/2023, **Accepté:** 11/05/2023, **Publié:** 01/06/ 2023

Résumé :

L'intérêt se renouvelle à l'égard du lexique qui demeure, bon an, mal an, dévalorisé au sein de plusieurs systèmes éducatifs. Dans ce contexte, cet article met l'accent sur le peu de place accordée à l'enseignement du lexique aussi bien dans les programmes officiels que dans les manuels scolaires en Tunisie, notamment au premier cycle secondaire. Une étude a été menée pour analyser les activités lexicales et le contenu proposé dans le manuel de la 9^{ème} année de l'enseignement de base afin de démontrer l'insuffisance des activités destinées au développement de la compétence lexicale. De ce fait, cette étude propose des pistes didactiques d'approfondissement qui pourront aider à dépasser les lacunes inhérentes de cette insuffisance et à développer, par conséquent, la compétence lexicale chez les apprenants d'une langue étrangère.

Mots-clés : didactique du lexique – manuels scolaires tunisiens - FLE - activités lexicales.

Abstract:

There is renewed interest in the lexicon, which remains, year after year, devalued within several education systems. In this context, this article focuses on the limited place given to teaching lexicon in both official programmes and textbooks in Tunisia, especially in the first secondary level. A study was carried out to analyse the lexical activities and the content proposed in the Grade 9 textbook of basic education in order to demonstrate the inadequacy of activities intended for the development of lexical competence. As a result, this study proposes didactic solutions of deepening which can help to overcome the inherent shortcomings of this insufficiency and to develop, therefore, lexical competence among learners of a foreign language.

Keywords: lexicon didactics - Tunisian textbooks - FLE – vocabulary.

ملخص:

يتجدد الاهتمام بالمُعجم الذي يظلّ، في المُتوسّط، أمرا ثانويا ضمن عديد الأنظمة التعليمية. وفي هذا السياق، يُركّز هذا المقال على الحيز التعليمي الضيق المُخصّص لتدريس المُعجم سواء في المناهج الرّسمية أو الكُتب المدرسية في تونس خصوصا في المرحلة الإعدادية.

تم إجراء دراسة لتحليل الأنشطة المُعجمية والمُحتوى التعليمي المُقترح في كتاب السّنة التّاسعة من التّعليم الأساسي لإثبات عجز الأنشطة التي تهدف إلى تطوير الكفاءة المُعجمية. ولذلك تقترح هذه الدّراسة مسارات تعليمية للتعمّق من شأنها أن تساعد في التغلّب على النّقائص الكامنة في هذا العجز، وبالتالي تطوير الكفاءة المُعجمية لدى مُتعلّمي لغة أجنبية.

الكلمات المفتاحية: معجم التعليم، الكتب المدرسية التونسية التقييم المعجمي، مفردات فرنسية.

Pour citer cet article :

MOHSNI,Arij,(2023), Lexique et compétence lexicale dans l'enseignement secondaire en Tunisie, Numéro Varia, Contextes Didactiques, Linguistiques et Culturels [En ligne], 1(1),17-33. Disponible sur le lien : <http://univ-dbkm.dz/openjournalsys/index.php/CDLC>

Pour citer le numéro :

BRAHMI, Souad, FELLAH, Anissa et SOLTANI, El-Mehdi, (2023), Numéro Varia Contextes Didactiques, Linguistiques et Culturels [En ligne], 1(1),413p. Disponible sur le lien : <http://univ-dbkm.dz/openjournalsys/index.php/CDLC>



Introduction

Le lexique constitue le socle de la langue et la porte d'accès à son apprentissage surtout quand il s'agit d'une langue étrangère dont l'acquisition ne se fait pas à travers l'enregistrement automatique de ses séquences linguistiques et lexicales, mais plutôt par le biais de son vocabulaire et de ses unités de base. Dans ce cadre, David (2000 : 1) souligne le rôle fondamental et majeur du lexique dans l'apprentissage d'une langue «Les connaissances lexicales constituent l'une des composantes les plus importantes de l'acquisition du langage, sur tous les versants : en compréhension comme en production, à l'oral comme à l'écrit.»

Or, même si l'importance du vocabulaire est indubitable, son enseignement a été longtemps négligé dans le système éducatif tunisien (Ftita, 2022) entraînant des failles pédagogiques, un déficit linguistique et des lacunes au niveau de la maîtrise de la langue française. C'est dans ce contexte que nous nous intéressons à l'importance accordée à l'enseignement du lexique au premier cycle secondaire tunisien et aux activités proposées pour son acquisition.

Le présent article se compose d'un plan tripartite qui traitera la question de l'enseignement du vocabulaire sur trois volets : la première partie sera consacrée à la place attribuée au lexique et à son enseignement aussi bien dans les programmes officiels que dans les manuels scolaires. La deuxième partie sera dédiée à l'analyse du contenu des activités lexicales proposées pour les apprenants de la 9^{ème} année de base. Enfin, dans la dernière partie, nous proposerons d'autres activités lexicales pour garantir l'ancrage des nouvelles notions lexicales et la bonne acquisition du vocabulaire.

1. Enseignement du lexique en Tunisie

Le système institutionnel tunisien est caractérisé par son bilinguisme, la langue française constitue «la première langue étrangère étudiée par l'élève» introduite dès la 3^{ème} année du cycle primaire et considérée comme «un outil de communication et un moyen d'accès direct aux productions de la pensée universelle» (Programmes de français, Cycle préparatoire de l'Enseignement de base, 2006 : 3). De ce fait, cette langue va accompagner l'élève tunisien tout au long de ses études primaires, secondaires et universitaires, d'où l'importance de son acquisition (Ftita, 2015), qui ne peut se réaliser qu'à travers l'apprentissage et l'acquisition de son vocabulaire. Paradoxalement, le système éducatif tunisien n'accorde que peu d'intérêt à l'enseignement-apprentissage du lexique qui constitue le pivot de toutes les langues et la clé de voûte de son apprentissage et de sa maîtrise ; c'est ce que souligne Ftita en mettant l'accent sur le statut

secondaire attribué au vocabulaire et à son enseignement en Tunisie «Nous déduisons que le vocabulaire occupe un statut périphérique et que les objets d'enseignement lexical se montrent dans l'ensemble décalés par rapport aux nouvelles tendances de la didactique du lexique [...]». (Ftita, 2022 : 39)

Par ailleurs, le paysage éducatif tunisien connaît un véritable déclin du niveau linguistique des élèves en langues étrangères généralement, et plus précisément en langue française, malgré sa place privilégiée au sein de la société tunisienne. Ce déclin résulte du peu de place qu'occupe la discipline lexicale dans les textes officiels tunisiens (programmes et manuels) et, par conséquent, dans les activités de classe. Cet écart est doublement accentué par le manque de travaux de recherches tunisiens sur l'enseignement du lexique et l'absence quasi-totale de support, document ou guide méthodologique qui sert à éclairer les enseignants sur l'importance majeure de cette discipline dans le processus d'enseignement-apprentissage des langues ainsi que sur les stratégies adéquates pour son acquisition et même sur les critères d'évaluation. Dans cet ordre d'idées, Ftita met l'accent sur le peu de place attribué au lexique par rapport à d'autres disciplines linguistiques au sein du système institutionnel et pédagogique tunisien :

Prennent part aussi à cet état de fait sa mise à l'écart par la politique linguistique dans les choix institutionnels relatifs aux réformes de l'enseignement du français (1958, 1989, 2002, 2006) et l'absence de dispositifs de formation au profit des enseignants sur son enseignement-apprentissage et sur les connaissances lexicales et méta-lexicales de base. (Ftita, 2022 : 32)

En effet, le programme officiel du cycle préparatoire de l'enseignement de base, élaboré en 2006, s'oriente vers une pédagogie active qui veille à impliquer l'élève dans le processus d'apprentissage et à l'intégrer dans les activités de classe ; de cette façon, l'apprenant n'est plus un simple récepteur d'informations mais il devient un actant qui participe à sa propre construction. Le programme officiel prône le développement des compétences et des connaissances de chaque apprenant tout en se basant sur ses pré-requis et ses savoirs antérieurs afin de lui fournir les stratégies d'apprentissage et d'amélioration adéquates avec ses besoins langagiers. En effet, la finalité fondamentale du programme officiel qui vise la compétence communicative et la capacité d'expression en langue étrangère s'articule essentiellement autour de la compétence lexicale, qui se trouve, paradoxalement, reléguée au second plan.

Les manuels scolaires sont conçus de la même manière, ils constituent la transposition des différents objectifs, approches et principes stipulés dans le programme officiel, ceux-ci visent à enrichir les savoirs de l'apprenant et à évaluer ses acquis durant les activités de classe. Ces outils pédagogiques occupent une place primordiale dans le processus d'enseignement et ont un rôle majeur dans la transmission des savoirs par le biais des différentes activités suggérées afin d'approfondir les connaissances et affiner les compétences de l'élève «Les appareils pédagogiques que nous proposons dans ce manuel incitent l'apprenant à prendre en charge le développement de ses savoirs, savoir-faire et savoir-être en interaction avec son professeur et ses camarades de classe.» (Ftita, 2006 : 3)

De ce fait, le manuel scolaire tunisien illustré en 2006 présente un programme linguistique compatible avec le niveau de l'élève, le vocabulaire présenté est modulaire, lié directement aux thématiques des cinq modules du programme. De plus, son enseignement se fait de façon décloisonnée, autrement dit, intégrée dans les trois activités principales : l'oral, l'écrit et la lecture, dans le but de construire et de développer les capacités langagières de l'élève qui arrivera, vers la fin du cycle préparatoire, à lire correctement sans ruptures ni obstacles et à s'exprimer de façon cohérente et compréhensible aussi bien à l'oral qu'à l'écrit.

Ceci nous pousse à poser les questions suivantes : quel est le type d'activités lexicales proposées dans les manuels scolaires tunisiens ? Aboutissent-elles à la finalité première du programme officiel ? Nous opterons, dans le deuxième volet de cet article, pour une analyse générale des différentes activités proposées par le manuel scolaire pour développer la compétence lexicale des élèves.

2. Analyse des activités lexicales

Etant donné que les manuels scolaires représentent un outil pédagogique fondamental pour l'enseignant et son élève, une analyse générale des activités lexicales proposées s'avère d'une grande importance pour vérifier la pertinence du contenu proposé. Le choix du manuel de français de la 9^{ème} année de l'enseignement de base n'est en aucun cas anodin : en effet, la 9^{ème} année correspond à la dernière année qui clôt le premier cycle préparatoire et prépare l'élève à un nouveau cycle secondaire. De ce fait, ce manuel constitue à la fois un récapitulatif et une introduction, voire une préparation à un niveau d'apprentissage plus élevé, d'où la richesse de son contenu qui combine les savoirs déjà enseignés et les nouvelles notions.

Dans la page introductive du manuel, le vocabulaire n'est pas mentionné explicitement dans la description du contenu, où il est jumelé aux activités d'expression orale et écrite, à l'encontre de la grammaire. Le tableau synoptique également ne mentionne le vocabulaire qu'à deux reprises seulement : au niveau du module 2 et du module 4 «La synonymie - Le sens propre et le sens figuré - La comparaison - La métaphore». (2006 : 4) La synonymie et la polysémie contrairement à la grammaire, la conjugaison et l'orthographe apparaissent successivement dans tous les modules. Le vocabulaire est évoqué dans la page descriptive de chaque nouveau module, de façon générale, dépourvue de détails et d'indications «Employer un vocabulaire riche et varié se rapportant au thème du module». (2006 : 6) Comme nous l'avons déjà mentionné ci-dessus, l'enseignement du vocabulaire est à la fois modulaire et décloisonné, il n'est jamais présenté de façon explicite, comme une activité à part entière, mais il est incorporé dans les différentes activités à l'instar de l'oral, l'écrit et de la lecture. De ce fait, nous le trouvons dans la rubrique *Nous enrichissons notre vocabulaire* qui suit souvent l'activité de lecture et qui rassemble, tout au long du manuel, plusieurs activités lexicales qui se présentent essentiellement sous forme d'exercices de complétion, d'identification, de substitution, de production, ainsi que d'autres activités ludiques qui combinent divertissement et apprentissage :

- des listes de mots isolés non contextualisés
- des phrases ou des textes à trous
- des exercices de synonymie et d'antonymie
- une autodictée
- des devinettes et des mots croisés.

Ces nombreuses activités ont pour but d'initier l'apprenant à l'utilisation du dictionnaire et par conséquent à la découverte d'un nouveau vocabulaire. Elles visent aussi à explorer les notions de polysémie, de synonymie et d'antonymie et à expliquer les relations collocationnelles et les liens sémantiques qui relient les unités d'une phrase. De plus, les activités proposées contribuent à enrichir le répertoire lexical et le bagage linguistique de l'apprenant et à favoriser l'étape de mémorisation qui aide l'élève à ancrer ce qu'il a appris pour l'exploiter, par la suite, dans les activités de production et d'expression orale ou écrite.

Cette analyse va donc porter sur le contenu des activités lexicales proposées aux élèves de la 9^{ème} année de l'enseignement de base, c'est-à-dire, à un public non francophone âgé de 13 à 14 ans. Au cours de cette analyse, nous allons choisir deux leçons de lecture proposant des activités lexicales : le premier texte figure dans le premier module *Enfants de tous*

les pays (2006 : 5) et le deuxième dans le cinquième module *Musique pour tous les goûts* (2006 : 194). De cette façon, nous pourrions analyser la variété et la pertinence du contenu proposé ainsi que la progression lexicale du premier au dernier module.

Le premier texte intitulé *Mon premier dessin*, extrait du *Petit Prince* d'Antoine de Saint-Exupéry (2006 : 11) est constitué d'un vocabulaire élémentaire, simple et clair, voire facile pour un public qui étudie la langue française depuis la 3^{ème} année primaire. Il contient cependant quelques mots difficiles expliqués à savoir *fauve*, *digestion*, *insuccès* (2006 : 11). La rubrique *Nous enrichissons notre vocabulaire* propose trois activités variées :

Nous enrichissons notre vocabulaire

- 1- « Compréhensif » / « Compréhensible »
En vous aidant du dictionnaire, précisez le sens exact de ces deux mots puis employez chacun d'eux dans une phrase.
- 2- Complétez les énoncés suivants en utilisant à chaque fois le terme qui convient (« du génie » - « du talent » - « des dons ») :
 - a- Ma cousine est une fille qui a ... Elle est encore assez jeune, pourtant, elle a monté une entreprise qui marche bien !
 - b- Mon camarade Alex a ... de poète. Il écrit dans un style très charmant.
 - c- Ce jeune pianiste a vraiment ... Il mérite d'être encouragé.
- 3- Trouvez les adjectifs correspondant à chacun des deux noms suivants puis employez chacun d'eux dans une phrase :
 - a- Le génie → ...
 - b- Le talent → ...

Figure 01 : Rubrique d'activités lexicales

La première incite l'élève à utiliser le dictionnaire afin de préciser la différence de sens entre les deux adjectifs *compréhensif* et *compréhensible* qui, selon l'Académie Française signifie, pour le premier, la capacité de comprendre par l'esprit une information donnée et le deuxième renvoie à ce qui peut être compris.

Après avoir saisi le sens exact et la différence entre les deux adjectifs, l'élève va réaliser un exercice de production en employant *compréhensif* et *compréhensible* dans deux phrases. Cette stratégie de réinvestissement du vocabulaire appris aide à favoriser la mémorisation chez l'apprenant. La deuxième question de complétion demande à l'élève de chercher le sens des trois termes *don*, *génie* et *talent* (2006 : 12) afin de pouvoir les utiliser correctement en fonction du sens et du contexte dans les phrases données. En effet, cet exercice nécessite un travail de recherche de la part de l'élève pour les nuances de sens qui distinguent ces mots avant de procéder à la complétion des phrases à trous. Enfin, la troisième question propose un exercice de dérivation qui consiste à trouver l'adjectif des noms

donnés *génie* et *talent* et à les employer ensuite dans des phrases construites par les élèves.

De ce qui précède, nous pouvons déduire qu'au cours de ces activités, l'élève va être exposé à la notion de sens, de champ lexical et de dérivation ; il va également se familiariser à l'usage du dictionnaire, à la recherche des significations de mots et à identifier les adjectifs dérivés des mots donnés. Il va également être préparé, à travers les activités de production, à exploiter son propre répertoire lexical pour construire des phrases correctes, cohérentes et significatives. Nous pouvons constater que le vocabulaire proposé est étroitement lié à la thématique du texte et que les trois activités lexicales suggérées sont élaborées pratiquement de la même façon puisqu'elles proposent pratiquement le même contenu. Nous remarquons cependant l'absence de contexte surtout pour la première activité, où les mots sont émis de façon isolée et non contextualisée, ce qui ne facilite pas leur compréhension.

Le deuxième texte fait partie du module 5 intitulé *Le loup et le musicien* de Michel Piquemal (2006 : 202), il est constitué d'un vocabulaire moins simple et plus riche que le texte du module 1. Il est également plus long et plus complexe, par rapport au premier texte, tout en restant compréhensible pour des élèves en FLE. Dans ce texte figurent quelques mots difficiles qui sont expliqués dans la partie vocabulaire à l'exemple de *repu*, *se figer*, *Carpathes*, *ballade* (2006 : 201) qui favorisent la compréhension et facilitent ainsi son analyse. Quant à la rubrique réservée au vocabulaire *Nous enrichissons notre vocabulaire*,

Nous enrichissons notre vocabulaire

1- Précisez le sens du verbe « *accorder* » dans chacune de ces expressions :

- a- *Accorder l'adjectif avec le nom*
- b- *Accorder de l'importance à...*
- c- *Accorder les violons (sens métaphorique)*
- d- *Accorder des personnes*
- e- *Accorder un récit à quelqu'un*

- Employez deux de ces expressions dans des phrases.

2- « *Oncle Janosh ne trouve dans ses poches que les quelques piécettes qu'on lui a données à la noce* ».

- Remplacez le mot « *piécettes* » par le mot dont il est dérivé. Obtient-on exactement le même sens ? D'où provient la différence de sens entre les deux mots ? Trouvez deux autres paires de mots analogues. (Ex. : *filles* → *fillette*, *flèches* → *fléchette*).

3- Mots croisés

Figure 02 : Rubrique d'activités lexicales

elle propose, conformément à la première leçon, trois activités lexicales : la première question concerne la notion de polysémie du verbe *accorder* (2006 : 202) employé dans plusieurs expressions. Dans ce cas, l'élève doit trouver, dans un premier temps, les différents sens de ce verbe polysémique et assimiler, par la suite, en fonction du contexte, chaque signification à chacune des expressions données, ce qui permet à l'élève de passer à l'étape de production de phrases correctes et complètes en employant deux expressions de la liste donnée : *accorder l'adjectif avec le nom, accorder de l'importance à, accorder les violons, accorder des personnes, accorder un récit à quelqu'un* (2006 : 202). Au cours de la deuxième activité, l'élève sera à nouveau exposé à la question de dérivation, où il doit, dans un premier temps remplacer le dérivé *piécettes* par le mot initial, puis expliquer la différence sémantique entre le mot et son dérivé. Au cours de la dernière étape, l'élève doit donner des paires de mots analogues suivant l'exemple de *pièce-piécette* (2006 : 202).

Enfin, la troisième et dernière activité propose des mots croisés : à partir d'une définition, l'élève doit trouver 16 mots appartenant pour la plupart au domaine musical.

Horizontalement :

1. Espace compris entre la scène et les spectateurs et où se tiennent les instrumentistes
2. Ours sans fin
3. Boutons de jeunesse -synonyme d'orient
4. Masse de pierre très dure - contraire d'impair
5. Prénom d'une actrice célèbre
6. Agir avec ruse
7. Personne qui pratique un des beaux-arts.

Verticalement :

- I. Petit instrument de musique percé de trous
- II. Instrument de musique à vent en cuivre
- III. Séance où sont interprétées des œuvres musicales
- IV. Le verbe huer à l'impératif - nuit sans fin.
- V. Synonyme de lentilles - tu es prolongé.
- VI. Conjonction
- VII. Lieu où l'on représente des œuvres dramatiques.
- VIII. Note de musique après « La »
- IX. Sa place est sous le tableau de classe.

Figure 03 : Activité de mots croisés

Nous constatons que ces trois activités tournent autour des notions de polysémie et de dérivation. Elles incitent l'élève à utiliser le vocabulaire appris dans les activités de production afin de favoriser l'ancrage et l'acquisition du nouveau vocabulaire. De plus, l'intégration des activités ludiques aide l'élève à apprendre en jouant, ce qui favorise sa motivation et stimule sa mémorisation. Néanmoins, nous pouvons dire que les activités proposées dans cette rubrique manquent de précision et de profondeur. En effet, le premier exercice qui porte sur la polysémie du verbe *accorder* ne présente aucune explication de la question de la polysémie qui oriente et prépare l'élève. Comme le mentionne Taylor (2003 : 122 dans Gomez

Vicente) «La polysémie peut être globalement décrite comme l'association de deux ou plusieurs sens associés à une seule forme linguistique.», de ce fait, l'élève doit connaître les différents sens de cette forme linguistique dans un contexte bien précis et comme étant un réseau lexical dont les significations sont connectées l'une à l'autre. Dans le même contexte, Tyler et Evans (2004 : 257 dans Gomez Vicente) expliquent que les manuels scolaires exposent les termes polysémiques comme des listes de mots *non organisés* et non contextualisés «La signification des termes polysémiques sont en général présentés dans les manuels comme une liste non organisée de significations qui ont été accidentellement codées par la même forme phonologique.».

Tel est le cas du manuel scolaire de la 9^{ème} année (2006 : 202) où le verbe polysémique *accorder* est présenté de la même manière. De même, nous relevons quelques expressions maladroites à l'instar de *accorder des personnes* et d'autres prêtes à être utilisées telles quelles dans l'exercice suivant à savoir *accorder l'adjectif avec le nom*. Passons au deuxième exercice qui s'articule autour de la question du suffixe diminutif. Or, l'exercice ne contient aucune mention de la notion de suffixation, ni explication du diminutif et de sa valeur. Pareillement, la troisième activité qui se présente sous forme de jeu ludique manque d'explication et fait preuve d'ambiguïté au niveau des définitions données. De surcroît, cet exercice a pour but l'enrichissement lexical du répertoire de l'élève, toutefois, le vocabulaire proposé est étroitement lié au thème de la musique dont les mots ne sont forcément pas utiles et utilisables à l'exemple de *ocarina* et *cor* et ne contribuent pas à l'enrichissement et au développement de la compétence lexicale de l'élève : prenons à titre d'exemple le prénom d'une actrice célèbre *Irène* (2006 : 203). D'autres mots sont hors thème à savoir *nui*, *ers*, *hue* et *est* et dépourvus de sens comme *ess* et *our*. De ce fait, nous pouvons déduire qu'en plus de l'ambiguïté, ces activités présentent des faiblesses et manquent de pertinence, ce qui entrave, par conséquent, le processus d'acquisition du lexique.

D'après les deux textes choisis et les activités lexicales proposées, force est de constater que le contenu des activités lexicales proposées dans les deux modules est nettement insuffisant ; la récurrence des mêmes activités lexicales et le manque de variété ne contribuent pas à susciter la motivation de l'élève ; d'autre part, le recours à un vocabulaire simple et facile faisant partie d'un répertoire élémentaire (équivalent à un niveau A2/B1 du CECR) n'aide pas l'élève à enrichir ses propos et à élargir son propre bagage

lexical. S'il est vrai que l'analyse de deux leçons uniquement ne nous permet pas d'étudier suffisamment la progression lexicale du premier au cinquième module, on peut cependant constater que la progression semble lente et superficielle puisque les mêmes activités lexicales sont proposées : recherche et identification de mots donnés, complétion des énoncés et production de phrases simples malgré son passage à un cycle secondaire plus élevé. De plus, le contenu proposé et le type d'exercice suggéré n'aident pas l'élève à bien approfondir ses connaissances, ni à développer ses compétences, ni à enrichir son stock lexical.

3. Perspectives didactiques : proposition d'activités lexicales

Compte tenu du manque de précision, d'approfondissement et de variété dans les activités lexicales analysées dans le premier et le cinquième module, proposer d'autres activités plus enrichissantes s'avère d'une grande utilité. De ce fait, nous suggérons, dans cette partie, d'autres exercices qui pourraient renforcer la compétence lexicale de l'élève, enrichir son bagage et favoriser sa mémorisation. En effet, pour introduire et travailler la question de la polysémie avec les élèves, Trembley et Elise insistent sur l'importance du jeu *une excellente porte d'entrée* à la découverte des différents sens du même terme ainsi que dans la favorisation de la mémorisation du nouveau vocabulaire «Une des façons d'amener les élèves à développer une meilleure connaissance de la polysémie est de jouer avec les mots en classe, que ce soit sous forme de calembours ou de devinettes.». (Trembley et Elise, 2019 : 22)

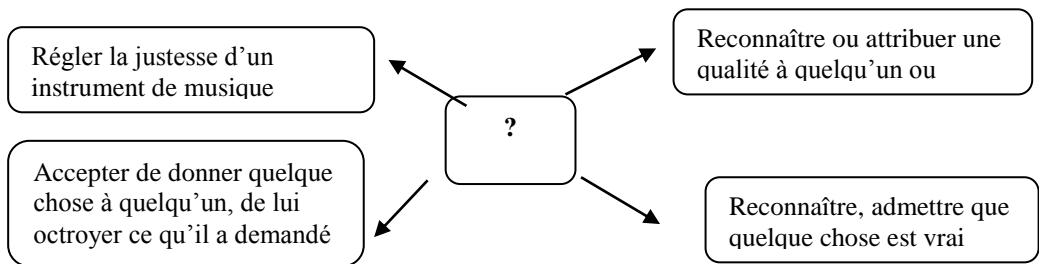
3.1. Activités ludiques

A la lumière de ce qui précède, nous nous référons à Trembley et Elise (2019) pour proposer une activité ludique qui vise à expliquer et à travailler la notion de polysémie. Les auteurs suggèrent plusieurs alternatives, parmi lesquelles une activité sous forme de jeu par groupes, au cours de laquelle l'enseignant choisit des mots polysémiques en relation avec le thème étudié et distribue par la suite des papiers contenant les différentes définitions. Pour assimiler la bonne définition au bon terme, les élèves doivent se déplacer dans la classe et discuter avec leurs camarades qui possèdent d'autres définitions. A la fin de l'activité, chaque groupe d'élèves collecte les nombreuses définitions d'un même mot pour les présenter (2019 : 22). Une telle activité aide les élèves à mieux comprendre le concept de la polysémie et à enrichir ainsi leur bagage lexical.

Dans le même ordre d'idées, nous proposons un autre jeu qui consiste à deviner le mot en question à partir de ses définitions. Après avoir trouvé le terme recherché, les élèves doivent l'utiliser dans une phrase. Par la suite, chaque élève est amené à lire sa phrase à haute voix pour que le reste de la classe puisse deviner le sens employé. Nous prenons l'exemple du verbe *accorder* proposé dans le manuel scolaire de la 9^{ème} année (2006 : 202) :

Consigne 01 : lisez attentivement les définitions proposées et devinez le mot en question. Puis utilisez-le dans une phrase personnelle.

Consigne 02 : écoutez attentivement les phrases de vos camarades et devinez le sens employé (à partir des définitions proposées).



Quant à la suffixation, nous suggérons de préparer une introduction générale de la notion. Cette explication sera accompagnée d'un petit jeu instructif qui consiste à distribuer aux élèves des cartes contenant différents suffixes et chaque élève doit trouver un mot avec le suffixe mentionné sur sa carte. Ensuite, l'enseignant va collecter tous les suffixes proposés afin d'expliquer aux élèves leurs valeurs et significations et les rassembler dans un tableau récapitulatif. Vers la fin de l'exercice, chaque élève doit choisir un mot des exemples donnés pour construire une phrase.

Suffixes	Significations	Exemples
-ette ; -elle...	Diminutifs	<i>piécette ; ruelle</i>

3.2. Activités de correspondance et de complétion

Afin de se familiariser avec l'environnement musical, les instruments, la scène et les musiciens qui font partie de la thématique du cinquième module, nous proposons, au lieu des mots croisés, une autre activité ludique de correspondance qui vise à associer l'image au nom qui lui convient, ou l'illustration à la proposition qui lui correspond. Cette activité aide l'élève à stimuler sa mémorisation des termes en assimilant le sens à l'image :

Consigne 01 : faites correspondre à chaque image un mot de la liste suivante : une scène - un guitariste - un accordéon - une chanteuse - un violon - le public.



Figure 04 : Images variées du manuel

De même, cet exercice peut être accompagné d'une activité de production dans laquelle l'élève doit rédiger un court paragraphe décrivant un concert de musique en employant le vocabulaire proposé dans l'activité précédente pour enrichir sa description :

Consigne 02 : vous avez assisté à une cérémonie musicale ou un concert de musique avec votre famille. Décrivez le spectacle en employant les mots proposés dans la liste.

Ou encore une activité de complétion, au cours de laquelle, l'apprenant va compléter les énoncés manquants du paragraphe par les mots du premier exercice selon le contexte, le sens et la nature du mot. De cette façon, l'élève apprend non seulement les nouveaux mots munis de leurs représentations dans leur contexte mais il apprend aussi à les utiliser correctement.

Consigne 03 : complétez le paragraphe suivant par les mots de la même liste :

La salle était remplie d'un ... enthousiaste attendant avec impatience la performance des artistes. Les lumières se sont éteintes et un rideau rouge est tombé révélant le magnifique décor de la Le spectacle a commencé et le ... a rempli l'air de mélodies vibrantes. La ... principale a fait son entrée et a commencé à chanter de sa voix puissante qui a captivé tout le L'... et le ... ont apporté une touche unique et impressionnante au spectacle, créant ainsi une ambiance chaleureuse et exceptionnelle. Emporté par l'énergie

contagieuse de la musique, le ... a commencé à danser, chanter et à applaudir tous les membres de l'orchestre.

3.3. Activités de production

Une autre activité de production pourrait être utile et bénéfique pour développer la compétence d'expression écrite de l'élève via le recours à son répertoire lexical et l'exploitation de son vocabulaire passif et actif. Cet exercice représente une sorte de production guidée qui vise à mettre à la disposition de l'élève une liste de mots isolés en relation avec le thème étudié figurant comme support lexical pour aider l'élève à enrichir sa production écrite :

Consigne 01 : décrivez un spectacle musical dans un récit d'une dizaine de lignes en l'enrichissant avec les mots proposés dans la liste ci-dessous :

le théâtre - la scène - les spectateurs - les musiciens - l'orchestre - le pianiste - le guitariste - le violoniste - le chanteur - la cantatrice - les lumières - les instruments - les applaudissements - les rideaux - les notes - les sons - le rythme - les genres musicaux - le concert - les costumes - la chorale - le maestro.

Cette activité peut être aussi élaborée en production orale à travers la proposition des listes de mots ou de supports visuels qui contribuent à l'enrichissement de l'expression orale.

Consigne 02 : en vous appuyant sur la liste des mots donnée, décrivez oralement les images proposées en relation avec la thématique du module



Figure 05 : Images variées du manuel

De surcroît, les exercices d'enrichissement lexical pourraient être proposés sous forme d'activités en groupe qui consistent, dans une première étape, à écouter ou regarder des supports audiovisuels pour passer à l'analyse des supports à travers différentes consignes posées par l'enseignant qui animera la séance par des questions, des explications et des débats concernant les images observées et les extraits sonores écoutés. Vers la fin de la séance, l'enseignant collectera les nouveaux termes appris par les élèves pendant cette activité. Cette dernière peut être enrichie par une dictée s'articulant autour du nouveau vocabulaire pour une meilleure mémorisation scripturale et orale.

Conclusion

Longtemps relégué au second plan, l'enseignement-apprentissage du lexique, en langue maternelle et en langue étrangère, connaît aujourd'hui un certain regain ; les travaux des didacticiens du lexique visent à instaurer de nouvelles stratégies d'apprentissage qui ont pour but de redonner au lexique sa juste valeur au sein des systèmes éducatifs et d'améliorer ainsi la qualité de son enseignement. Cependant, ce renouvellement reste encore peu perceptible dans les travaux de recherche tunisiens ainsi que dans les programmes officiels et les manuels scolaires, ce qui accentue l'écart entre les nouvelles approches destinées à l'enseignement du lexique et le contenu proposé dans les manuels scolaires tunisiens.

L'objectif initial de cette étude a consisté à analyser un échantillon de différentes activités lexicales insérées dans le manuel scolaire de la 9^{ème} année de base afin de mettre en exergue l'insuffisance des activités proposées et l'impertinence de quelques-unes. Dans cette perspective, la proposition d'autres activités lexicales inspirées des exercices modulaires trouvés dans le manuel pourrait enrichir le stock lexical de l'apprenant et développer ainsi ses compétences lexicales, culturelles et scripturales.

Bibliographie

David J. (2000), « Le lexique et son acquisition : aspects cognitifs et linguistiques », *Le français d'aujourd'hui* n°131, Paris AFEF.

Ftita A. (2015), *Améliorer la lutte contre l'échec en FLE/FLS pris pour facteur aggravant le décrochage scolaire en Tunisie. L'exploitation des erreurs lexicales intralinguales et interlinguales*, Thèse de l'Université virtuelle, ISEFC, Tunis.

Ftita A. (2022), « La didactique du lexique en Tunisie : Écart entre avancées de recherche et didactisation », *Action Didactique*, Université Bejaia.

Gomez Vicente L. (2019), « Pourquoi enseigner la polysémie verbale en classe de langue », Communication dans un congrès, *LIDILEM*, Université Grenoble Alpes.

Disponible sur : <https://hal.science/hal-02005452v1>, consulté le 15 février 2023.

Manuel de français de 9^{ème} année de l'enseignement de base, République Tunisienne, Ministère de l'Education, Centre National Pédagogique.

Programmes de français cycle préparatoire de l'Enseignement de base. 2006. Direction de la Pédagogie et des Normes du cycle préparatoire et de l'enseignement secondaire, Ministère de l'Education.

Trembley O. et Elise C. (2019) « Des activités pleines de bon sens pour travailler la polysémie et enrichir le vocabulaire », *Chronique Au fil des mots*, 32(2), 22–24.

Disponible sur : <https://aqep.org/wp-content/uploads/2019/05/Au-fil-des-mots.pdf>, consulté le 19 mars 2023.

Annexes :

Nous enrichissons notre vocabulaire

1- « Compréhensif » / « Compréhensible »

En vous aidant du dictionnaire, précisez le sens exact de ces deux mots puis employez chacun d'eux dans une phrase.

2- Complétez les énoncés suivants en utilisant à chaque fois le terme qui convient (« du génie » - « du talent » - « des dons ») :

a- Ma cousine est une fille qui a ... Elle est encore assez jeune, pourtant, elle a monté une entreprise qui marche bien !

b- Mon camarade Alex a ... de poète. Il écrit dans un style très charmant.

c- Ce jeune pianiste a vraiment ... Il mérite d'être encouragé.

3- Trouvez les adjectifs correspondant à chacun des deux noms suivants puis employez chacun d'eux dans une phrase :

a- Le génie → ...

b- Le talent → ...

Figure 01 : Manuel de la 9^{ème} année de base, p. 12

Nous enrichissons notre vocabulaire

1- Précisez le sens du verbe « accorder » dans chacune de ces expressions :

- a- Accorder l'adjectif avec le nom
- b- Accorder de l'importance à...
- c- Accorder les violons (sens métaphorique)
- d- Accorder des personnes
- e- Accorder un récit à quelqu'un

- Employez deux de ces expressions dans des phrases.

2- « *Oncle Janosh ne trouve dans ses poches que les quelques piécettes qu'on lui a données à la noce* ».

- Remplacez le mot « *piécettes* » par le mot dont il est dérivé. Obtient-on exactement le même sens ? D'où provient la différence de sens entre les deux mots ? Trouvez deux autres paires de mots analogues. (Ex. : *filles* → *fillette*, *flèches* → *fléchette*).

3- Mots croisés

Figure 02 : Manuel de la 9^{ème} année de base, p. 201

Horizontalement :

- 1. Espace compris entre la scène et les spectateurs et où se tiennent les instrumentistes
- 2. Ours sans fin
- 3. Boutons de jeunesse -synonyme d'orient
- 4. Masse de pierre très dure - contraire d'impair
- 5. Prénom d'une actrice célèbre
- 6. Agir avec ruse
- 7. Personne qui pratique un des beaux-arts.

Verticalement :

- I. Petit instrument de musique percé de trous
- II. Instrument de musique à vent en cuivre
- III. Séance où sont interprétées des œuvres musicales
- IV. Le verbe huer à l'impératif - nuit sans fin.
- V. Synonyme de lentilles - tu es prolongé.
- VI. Conjonction
- VII. Lieu où l'on représente des œuvres dramatiques.
- VIII. Note de musique après « *La* »
- IX. Sa place est sous le tableau de classe.

Figure 03 : Manuel de la 9^{ème} année de base, p. 203



Figure 04 + 05 : Manuel de la 9^{ème} année de base, p. 194, 202, 205